

26 juillet 2013

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



AUDIENCE PRÉFET DU SGAP DE PARIS

Le 25 juillet, une délégation du SNAPATSI composée de Pascale PINEAU, Nathalie MAKARSKI et Bénédicte VERDIN, a été reçue à sa demande en bilatérale, par M. MORVAN, Préfet du SGAP de PARIS, concernant entre autre la fusion des SGAP de Paris et Versailles. L'échange a été cordial et constructif.

Il nous a été indiqué que les projets de textes relatifs à cette fusion seront à l'ordre du jour du CTi du 5 Septembre prochain.

Le SNAPATSI a réitéré son **OPPOSITION** catégorique à l'intégration de la CAPL de Paris à celle de la PRIF pour les personnels administratifs et de ce fait la suppression de ces instances.

Ainsi, le SNAPATSI a **OBTENU** le maintien de toutes les CAP locales SGAP Paris et SGAP de Versailles pour les personnels administratifs, techniques et scientifiques jusqu'aux prochaines élections professionnelles de décembre 2014.

De plus, le SNAPATSI s'est déclaré **CONTRE** l'éventuel transfert du bureau de gestion des PATS du SGPPN, vers le SGPAG.

Bureau National
01.55.34.33.20

**LE SNAPATSI RESTERA VIGILANT
SUR L'ÉVOLUTION DE CES DOSSIERS
ET VOUS TIENDRA INFORMÉ.**

FUSION
SGAP